



Dour ha Stêriol Brezh
Eau & Rivières
de Bretagne

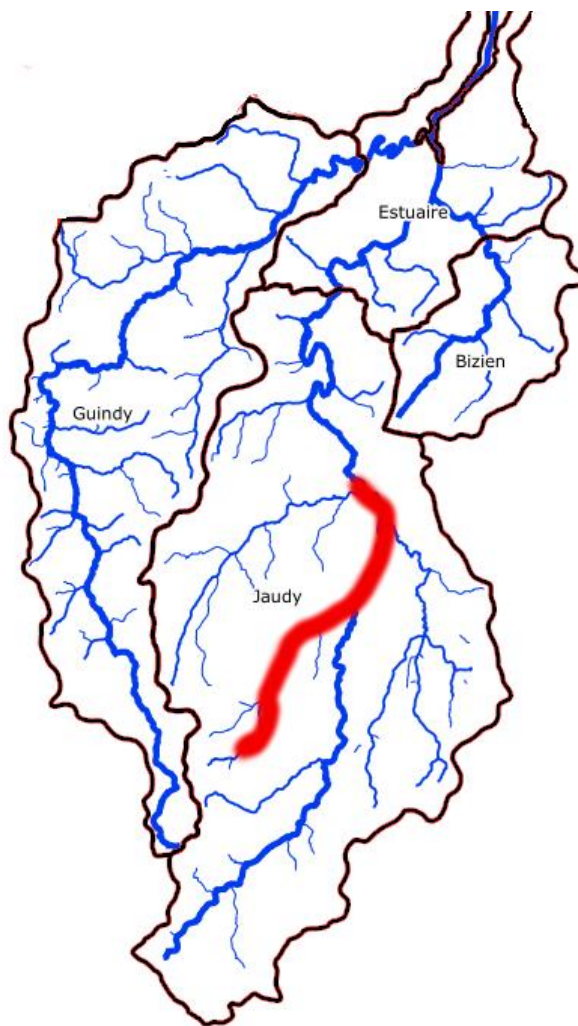


LA POLLUTION DU JAUDY : UNE VERITABLE CATASTROPHE ECOLOGIQUE



Le 12 avril 2017

→ UNE RIVIERE MORTE SUR AU MOINS 13 KILOMETRES



— Hydrographie

Source : BD Carto
© IGN - Reproduction interdite
Date : Décembre 2015

Un inventaire complet de l'impact du déversement de lisier sur les cours d'eau a été opéré par des membres de nos associations mardi 11 avril et mercredi 12 avril. Ils ont parcouru à pied les rives du ruisseau du Run An Spern et du Jaudy, depuis le point de déversement du lisier jusqu'à Pont-Lohou (D 6) à hauteur des communes de Pommerit Jaudy et Quemperven.

La pollution a détruit entièrement le ruisseau du Run An Spern (commune de PEDERNEC) ainsi que le Jaudy, jusqu'au moulin de Saint-Vincent (commune de RUNAN).




Aucun poisson vivant n'a été observé sur ce parcours.

Il semble que la pollution ait été à ce niveau diluée par les eaux du ruisseau de Pouloguer, des poissons vivants ayant été observés à partir de l'aval du moulin de St-Vincent.

Au total, la pollution a donc détruit 13 kilomètres de cours d'eau, soit environ le 1/3 du linéaire du Jaudy.

→ SEPT ESPECES DETRUITES

La pollution a détruit les sept espèces de poissons présentes dans le Jaudy et son affluent :

Espèce touchée	Illustration
Chabot	
Loche	
Anguille	

Lamproie de Planer



Vairon



Truite



Saumon (tacon)



Saumon (smolt)



Plusieurs de ces espèces (chabot, lamproie de planer, saumon) sont protégées au niveau national et européen compte-tenu de menaces qui pèsent sur leur état de conservation.

Des efforts considérables, notamment financiers, ont été engagés ces dernières années par les collectivités du bassin du Jaudy et les associations pour restaurer ce patrimoine piscicole, et notamment pour assurer la migration des espèces comme l'anguille et le saumon.

→ UN DESASTRE ECOLOGIQUE POUR PLUSIEURS ANNEES



La pollution ayant détruit les poissons adultes, mais également les juvéniles ainsi que les alevins (l'éclosion des œufs de truites et saumons date de quelques semaines seulement), c'est la production piscicole de plusieurs années qui a été anéantie. Le Jaudy mettra donc une dizaine d'années avant de retrouver une diversité et une richesse piscicole équivalente à celle de ce printemps 2017.

LES DEMANDES DE NOS ASSOCIATIONS

1 - Interdire toutes pêches à l'amont du moulin de St Vincent, limite aval de la pollution, sur le cours principal du Jaudy et de ses affluents, jusqu'à la fin de la saison, interdiction à renouveler éventuellement en 2018 et 2019. Une réflexion est en cours sur une demande d'interdiction totale de la pêche du saumon sur le bassin.

2 - Mettre en œuvre avec le concours des organisations professionnelles concernées (groupements de producteurs, chambre d'agriculture) un audit des élevages hors-sol implantés dans des zones à risque (proximité cours d'eau, terrains en pente) pour éviter à leurs exploitants de se retrouver dans des situations aussi dramatiques (responsabilité collective de la filière et des pouvoirs publics)

3 - Faire toute la transparence :

- sur l'action de l'Etat pour prévenir, par le contrôle des installation, de tels accidents : les associations demandent au préfet si depuis 2010 l'exploitation en cause a fait l'objet d'un contrôle de services de l'Etat sur la qualité des installations et des équipements de stockage de lisier ;
- sur les conclusions de la visite menée le 11 avril par l'inspection des installations classées pour expertiser les raisons de l'effondrement du bâtiment et la conformité aux textes réglementaires.

La population a le droit de savoir si la prévention de tels accidents est suffisante.

4 - Tirer les leçons de cette catastrophe écologique :

- le risque zéro n'existe pas !
- Arrêter d'implanter ou d'étendre des installations dangereuses à proximité des cours d'eau
- Rejeter le projet d'extension de la porcherie industrielle de Minihiy Tréguier (14000 porcs, 12500 m3 de lisier, à 40 mètres du Guindy et dans le périmètre de protection du captage de Pont Scoul en Plouguiel !

